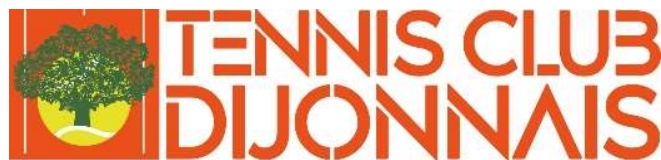


FICHE D'INSCRIPTION

COURS COLLECTIFS ADULTES



RÉINSCRIPTION

NOUVELLE INSCRIPTION Licence 2024/2025 : TCD AUTRE CLUB

NOM : PRÉNOM : NATIONALITE :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE : TEL :

CODE POSTAL : VILLE : TEL PORT :

Adresse E-MAIL (EN MAJUSCULE) :

JOUR ET HORAIRES DEMANDÉS :

Choisissez plusieurs jours et horaires par ordre de préférence, et précisez si vous êtes disponible dès 18h.

Avez-vous déjà pris des cours de tennis ? Oui Non

Nb années de pratique :

Si oui, sous quelle forme ? Stages Cours collectifs Cours particuliers

NIVEAU : Débutant Moyen Confirmé / Classement :

FORMULE : Journée 1h30 Journée 1h Soirée 1h Soirée 1h30 (Confirmé)

Je m'engage à participer aux cours pour l'année. Les séances manquées ne seront ni remplacées, ni remboursées.

À Dijon, le :

Signature :

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Coordonnées personnelles

- L'adhésion au T.C.D. entraîne de facto l'adhésion du membre au Comité départemental de Côte d'Or, à la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Tennis et à la Fédération Française de Tennis (la « FFT »). Par conséquent, le comité, la ligue et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles - notamment l'adresse électronique - communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc....) A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.
- Sous réserve de l'accord du membre, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront éventuellement réutiliser ces informations à toutes autres fins - notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale, et pourront également être amenés à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

A cet égard, merci de bien vouloir cocher l'une et/ou l'autre des cases ci-après :

- a. Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale.
- b. Je ne souhaite pas que les informations me concernant - hors l'adresse électronique - soient utilisées à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale ;
- c. Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux.

2. Droits et devoirs

- Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courriel à : contact@tennis-club-dijonnais.com, ou par courrier postal au T.C.D. 19 Bld Voltaire 21000 Dijon. Il peut également s'adresser à la F.F.T. (fit@fft.fr/2 avenue Gordon Bennett- 75016 Paris).
- Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.
- Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

Je soussigné(e)

Nom/prénom :

Si l'adhésion concerne un mineur, agissant en qualité de représentant légal de :

Nom/Prénom :

- Reconnais que l'adhésion au T.C.D. entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des statuts et règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT).
- Autorise le T.C.D. pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser pour la saison 2024/2025 l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).
- Reconnait avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence, par voie d'affichage au tableau d'information du club,
- Reconnait avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ; et la garantie de remboursement d'une partie de la cotisation annuelle.

Date :

SIGNATURE :